



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS
—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 20 juin 2023

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 20 juin 2023
Présidence : Monsieur Chris Chard

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis n° 01/2023 de la Municipalité du 9 mai 2023
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

- **D'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2022, lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 705'810,96**
- **De porter l'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 10'426'484,34**
- **De donner les décharges d'usage à la Municipalité, à la Commission de gestion et au Boursier communal.**

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2023

Pour le bureau du Conseil général

Chris Chard Président

Liliane Meylan, secrétaire

